

02 avr 2004 -17:00

Appartient à [Conseil des Ministres du 2 avril 2004](#)

175e anniversaire de la Belgique

Sur proposition de Guy Verhofstadt, Premier Ministre, le Conseil des Ministres a approuvé le projet d'organisation des festivités liées au 175e anniversaire de la Belgique.

Sur proposition de Guy Verhofstadt, Premier Ministre, le Conseil des Ministres a approuvé le projet d'organisation des festivités liées au 175e anniversaire de la Belgique.

En 2005, la Belgique célèbrera les 175 ans de son indépendance : " Le 175°, le temps des rencontres ". Le gouvernement souhaite que les commémorations liées à cet anniversaire soient résolument tournées vers l'avenir, la jeunesse, la rencontre et la convivialité. Un accent tout particulier est mis sur l'implication des jeunes dans le programme des festivités. Le 175e anniversaire sera aussi l'occasion de créer des rencontres intergénérationnelles et interculturelles entre tous les citoyens vivant sur le territoire belge. Cet anniversaire est une opportunité fabuleuse pour mettre en exergue les caractéristiques multiculturelles de notre société. Des passerelles seront jetées entre les différentes institutions de notre pays. Toutes les autorités fédérales, régionales, communautaires, urbaines, communales doivent s'impliquer dans l'organisation de ces festivités afin d'assurer un effet positif dans le temps de cette organisation. Une large part des festivités se déroulera à l'initiative du monde associatif et privé. A cette fin, des critères sont établis pour l'accès au patronage et au logo des festivités. En ce qui concerne le logo, un concours est organisé. Les étudiants des dernières années des écoles de graphisme et d'art plastique ont été invités à y participer. Le 175e anniversaire sera l'occasion d'une poursuite du redressement de l'image de marque de notre pays tant au niveau interne qu'international. L'opportunité est grande de témoigner au monde entier de la modernité et du dynamisme de notre pays. Le programme actuellement retenu s'articule autour de sept thèmes majeurs. 1. La Belgique fédérale 2. La Belgique en mouvement 3. La Belgique culturelle 4. La Belgique multiculturelle 5. La Belgique économique et sociale 6. La Belgique festive 7. La Belgique des villes et des campagnes. Chacun des thèmes se décline dans une série de programmes et d'activités. Ces différents points seront discutés avec les Communautés et les Régions dans les prochaines semaines. Un appel à projets sera également lancé vers la mi-mai pour compléter ce programme.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe